

MAIRIE

1, rue de Guewenheim

Téléphone : 03 89 26 90 68
Télécopie : 03 89 26 98 90

Mél. : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net
Site Internet : www.soppe-le-bas.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17 h à 19 h
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi : de 10 h à 12 h

Permanence du maire et des adjoints
Sur rendez-vous

DÉPÔT LÉGAL : 01 OCTOBRE 2018

Directeur de publication : Richard Mazajczyk

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Calendrier des manifestations

EN OCTOBRE



- **Le 14** : Loto de la chorale Sainte-Cécile de Soppe-le-Bas, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- **Le 17** : Don du sang, à la maison polyvalente de Guewenheim
- **Le 18** : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut

- **Le 20** : Plantations d'automne, organisées par Flore et Loisirs
- **Les 20 et 21** : Week-end de la chance de l'Amicale des sapeurs-pompiers du Vallon, au foyer rural de Soppe-le-Haut

EN NOVEMBRE

- **Le 10** : Causerie/mini-exposition sur les aspects méconnus de la Première Guerre mondiale en Alsace, manifestation organisée par Flore et Loisirs
- **Le 10** : Fête de la Saint-Martin, organisée par l'APVS

EN DÉCEMBRE

- **Le 9** : Repas de Noël des aînés du Vallon du Soultzbach, organisé par l'association Gratitude



Fête de Noël des aînés du Vallon du Soultzbach

L'association Gratitude vous annonce d'ores et déjà la date de la prochaine Fête de Noël des aînés (à partir de 70 ans) du Vallon du Soultzbach qui aura lieu le **dimanche 9 décembre 2018**.

État civil

Naissances

- **Romane**, le 21 juin, fille de Jean-François Bellicam et de Nadine Robardey



Mariages

- **Nicolas Petitjean et Agnès Perrez**, le 7 juillet
- **Arnaud Sutterlin et Carole Schnoebelen**, le 18 août



Décès

- **André Liller**, le 24 juin



Campagne 2019, recrutement de deux agents recenseurs

La commune de Soppe-le-Bas recrute deux agents recenseurs dans le cadre du recensement national 2019.

Ces personnes seront chargées de la distribution et de la collecte des documents relatifs à cette mission.

Le recensement sera effectué pendant la période suivante : **de début janvier à fin février 2019**.

À titre indicatif, la rémunération brute d'il y a cinq ans était de : 1,13 € par logement, 1,72 € par habitant.

Les candidats sont priés de se faire connaître auprès de la mairie.
Merci !

11-Novembre

La population de Soppe-le-Bas est invitée à participer nombreuse à la **cérémonie du 11-Novembre**.



Nous célébrons cette année le centenaire de la fin de la Grande Guerre. La municipalité souhaite donc lui donner un éclat particulier. Ainsi, après la cérémonie officielle devant le monument aux morts, rehaussée par la *Marseillaise* interprétée par les enfants de l'école élémentaire, une gerbe sera déposée sur les tombes du capitaine Joseph Doumert et du soldat de 1^{re} classe Claude Marie Neel enterrés dans notre cimetière communal.



CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

Dans ce numéro :

Les brèves de rentrée	2
SICTOM	3
Conseil de fabrique	4
Associations	5
Entreprises soppoises	7
Calendrier des manifestations	8
État civil Recensement	8

Le bon vieux temps (3)

Dans nos villages, il y a toujours eu des querelles de personnes, de familles ou de clans. L'origine de ces querelles remontait souvent à très loin, et souvent aussi, on ne s'en rappelait plus. Mais les enfants épousaient les querelles des parents : il s'agissait de l'honneur de la famille, d'une forme de solidarité. Il y a aussi les problèmes communaux qui pouvaient échauffer les esprits, et le clan qui était écarté du conseil municipal ne pouvait que s'opposer aux décisions des nouveaux élus, décisions qu'ils auraient peut-être prises eux-mêmes s'ils avaient été élus. Une question qui a empoisonné la vie du village pendant des décennies au XIX^e siècle, c'était la construction de la nouvelle école. Unanimité pour le principe, mais division pour le choix du lieu.

l'enseignement primaire, et étant entre autres située sur un terrain humide et malsain ; ce qui est préjudiciable, non seulement à la santé de l'instituteur, mais encore à celle des enfants qui fréquentent l'école. »

Le projet de l'architecte Poisat, de Belfort, est présenté et adopté en 1841 : l'école sera construite sur la place du village, à la place du corps de garde. La délibération précise néanmoins qu'il faut d'abord que les travaux intérieurs de l'église, qui vient d'être reconstruite, soient terminés. Une séance extraordinaire du 12 juin 1842 décide que les travaux soient faits dans les plus brefs délais. Chose bizarre : le compte-rendu n'a pas été écrit par l'instituteur-secrétaire de mairie, et trois conseillers ne l'ont pas signé. Il est vrai que l'emplacement n'est pas idéal : l'espace est réduit, situé à un carrefour, au bord de la nationale. Mais les travaux ne démarrent pas.

L'ancienne école se trouvait entre l'église et le ruisseau, au niveau du petit parking, mais beaucoup plus bas, car la route a été surélevée plusieurs fois. En 1839, le conseil municipal considérait « qu'il est des plus urgents de procurer à la commune une autre maison d'école, l'ancienne n'étant nullement disposée à donner convenablement

l'enseignant et salle de conseil. Le financement est bouclé, les plans sont faits, mais rien ne bouge : l'opposition bloque tout projet qui est prévu ailleurs que sur la place du village. Et la situation restera bloquée encore pendant vingt ans. Une classe surchargée, un bâtiment humide : les meilleures conditions pour la transmission des maladies infantiles contagieuses. Mais qu'importe la santé des écoliers, de l'instituteur et de sa famille, qu'importe que les conditions d'enseignement ne soient pas bonnes, il s'agit d'être ferme sur ses positions, et de ne pas perdre la face. Ce n'est qu'en 1872 que les enfants entreront dans la nouvelle école, rue de Guewenheim.

André Deyber

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du **Flash 313** vous souhaite un bel automne.



À MÉDITER

« Exige beaucoup de toi-même et attends peu des autres. Ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés. »

Confucius

Brèves de rentrée



Suite aux inondations de juin, la rentrée scolaire des **classes de maternelle** s'est faite dans l'ancienne école élémentaire, au **1 rue de Guewenheim** à Soppe-le-Bas. Pour compléter le dispositif temporaire mis en place à cette adresse, une structure modulaire de 45 m² a été installée dans la cour de l'école.

De **nouveaux horaires de bus**, qui resteront valables

pendant la période de la **réhabilitation** de l'école sinistrée, ont été mis en place (voir ci-dessous).

À la demande de Laurent Liller, président par intérim du Syndicat intercommunal du Soultzbach (SIS), et sous la houlette de Michel Setif, vice-président du SIS chargé des écoles, le déménagement du mobilier nécessaire à la rentrée scolaire des classes mater-

nelles a eu lieu le samedi 25 août. Le transfert du mobilier a été réalisé selon les recommandations de l'Agence régionale de santé. Conseillers municipaux du Haut Soultzbach et de Soppe-le-Bas, membres du SIS, parents d'élèves, APVS et section citoyenne de Flore et Loisirs étaient présents pour mener à bien les opérations. Merci à tous !



Ecoles du Vallon du Soultzbach Horaires des écoles et du car de ramassage

Localité et école	Autocar matin	Autocar midi	Classe matin	Autocar après-midi	Autocar après-midi	Classe après-midi
SOPPE-le-BAS ▶ Élémentaire ▶ Maternelle	8H 08 h 35 08 h 30	11 h 55 11 h 45	08 h 40 / 11 h 55 08 h 30 / 11 h 45	13H10 13 h 40 13 h 35	16H35 16H40 16H30	13 h 50 / 16H35 13 h 40 / 16H25
SOPPE-le-HAUT ▶ Élémentaire	08 h 10 08 h 25	11 h 40 12H05	08 h 25 / 11 h 40	13 h 20 13 h 30	16H20 16 h 45	13 h 35 / 16H20
MORTZWILLER ▶ Élémentaire	08 h 15 08 h 20	11 h 35 12H10	08 h 20 / 11 h 35	13 h 25 13 h 25	16H15 16 h 50	13 h 30 / 16H15

Les horaires indiqués prennent en compte l'école maternelle rue de Guewenheim



État de catastrophe naturelle

Par arrêté du 23 juillet 2018 paru au journal officiel du 15 août 2018, la commune de Soppe-le-Bas a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les événements du 4 juin 2018.

Dépôt de déchets verts :
ouvert tous les samedis de 9 h à 17 h

Gravats interdits

Le dépôt de déchets verts, rue de Guewenheim, sera fermé aux véhicules du 1^{er} décembre 2018 au 15 mars 2019. Le site restera accessible à pied.



Médiabus

Le Mediabus stationnera rue de Lauragais à Soppe-le-Bas, de 14 h à 14 h 45, les 27 septembre,

25 octobre, 22 novembre et 27 décembre 2018. Retrouvez toutes les dates sur le site de la Médi-

thèque départementale du Haut-Rhin (www.mediathèque68.fr).

Chorale Sainte-Cécile

Vous aimez chanter ? Et si vous rejoignez la chorale Sainte-Cécile de Soppe-le-Bas ? Présidée par Charlotte Gasser et accompagnée par l'organiste Laurent Draxel, la chorale – qui anime avec

talent les messes dominicales et les autres célébrations rythmant la vie de notre village – recherche activement des personnes motivées désireuses d'intégrer ses rangs. Intéres-

sé(e) ? N'hésitez pas à vous adresser à Charlotte Gasser (06 77 66 90 47) ou à Laurent Draxel (06 58 23 68 38).



Oscar's Home (ex-Domaine du Soultzbach)

Le Domaine du Soultzbach a changé de propriétaire le 16 juillet dernier. L'établissement, qui s'appelle désormais **Oscar's Home**, est la propriété de la fondation d'utilité publique Stiftung Mensch und Tier. Sise à Bâle, la « Fondation "L'homme et l'animal" » œuvre depuis 20 ans en faveur de la protection des animaux, selon une approche holistique. Un engagement qui prend différentes formes : la fondation possède une ferme sanctuaire à Allschwil, près de Bâle, où de nombreux animaux en détresse ont trouvé refuge. Certains ont également été mis en pension dans différentes exploitations agricoles, parfois en France, faute de place à Allschwil.

La ferme sanctuaire se veut également pédagogique : elle abrite une école unique en son genre en Suisse, l'Ethikschule Kind und Tier (« École d'éthique "L'enfant et l'animal" »), qui propose aux enfants, notamment de classes primaires, de découvrir animaux et plantes par un contact étroit avec eux et en s'initiant au langage des animaux. Le maître-mot ? Respect. Respect des animaux et de leurs besoins ; respect de la nature ; respect du vivant dans son ensemble, et donc aussi de ses semblables – un peu une école de la vie, en somme, où l'enthousiasme et la joie ont toute leur place. C'est ce qu'explique Christine Rüedi, présidente de la Stiftung Mensch und Tier, dont la passion pour les animaux et leur relation à l'homme, mais aussi pour

la pédagogie, n'est pas nouvelle. Née en 1948, Christine Rüedi a commencé sa carrière comme enseignante, avant de suivre une formation d'institutrice de chiens guides d'aveugles. Avec deux autres personnes, elle a ensuite créé la Stiftung Schweizerische Schule für Blindenführhunde (Fondation École suisse pour chiens d'aveugles) où elle a assumé des fonctions de direction, avant de prendre, quelques années plus tard, les rênes de la Stiftung Mensch und Tier. Elle est aussi l'auteur d'un livre invitant à découvrir qui sont vraiment les animaux, intitulé *Wer sind die Tiere ?* Végétarienne convaincue, Christine Rüedi se déclare néanmoins sensible à la cause des petits producteurs, notamment bio, face aux élevages industriels et à la production de masse de viande.

Un projet d'avenir à Soppe-le-Bas

À l'étroit à Allschwil, la Stiftung Mensch und Tier a eu la chance de pouvoir acquérir le site du Haras du Soultzbach. C'est dans le cadre d'une société par actions simplifiée – le Centre de formation pour la paix entre l'homme et l'animal SAS, présidé par Iris Fankhauser – que devrait ainsi voir le jour à Soppe-le-Bas une ferme sanctuaire pour les animaux sauvés par la fondation, avec une offre de cours et de visites guidées pour enfants et adultes. Avec ses vastes espaces verts, son accès direct à la forêt et à la rivière, ses spacieuses écuries et son

manège, la propriété proposera aussi une pension pour chevaux aux propriétaires de chevaux et de poneys en quête d'un lieu calme et soigneusement entretenu pour leurs équidés qui ne sont pas ou plus utilisés pour des activités sportives.

Oscar's Home continuera également de proposer à la location les gîtes de l'ancien Domaine du Soultzbach (voir l'édition de printemps 2018 du *Flash 313*, disponible à l'adresse www.soppe-le-bas.fr/bulletin).

Espérant créer un nouveau lieu de rencontre entre l'homme et l'animal qui encourage l'empathie ainsi qu'un engagement bienveillant envers les animaux, Christine Rüedi insiste sur la capacité de chacun d'être acteur du changement et sur sa volonté d'associer les Soppois au projet. Tous artisans d'un monde meilleur : un beau programme, non ?

Pour en savoir plus sur la fondation Stiftung Mensch und Tier, rendez-vous sur le site www.stiftung-mensch-und-tier.ch, qui sera bientôt disponible en français. Vous pouvez aussi appeler le 00 41 61 321 35 00 ou envoyer un e-mail à l'adresse info@stiftung-mensch-und-tier.ch.



Université Populaire du Rhin : yoga

Reprise des cours de yoga YOGA ou comment adopter la ZEN ATTITUDE !

L'Université Populaire du Rhin vous propose cette année encore de vous détendre avec un cours de yoga tous niveaux.

Déjà proposés l'an dernier à Soppe-le-Bas, à la salle communale, rue du Lauragais, les cours ont repris le 17 septembre dernier, à 18 h 30.

Au programme des séances : travail postural, relaxation et détente, basés sur une respiration spécifique, procurant bien-être physique, mental et intérieur durable.

Renseignements et inscriptions auprès de l'animatrice :
Dominique Remy –
06 87 72 70 71 ou
sur le site de l'Université Populaire.

Apporter tapis et coussin.

Cours hebdomadaires
14 x 1 h 15 : 99 euros
Lundi 18 h 30 à 19 h 45
Code C3250
Soppe-le-Bas – salle communale rue du Lauragais

Vous trouverez ci-contre le planning des séances. Quatorze séances seront par ailleurs proposées à partir de janvier dans le cadre du cours C3251.

Planning des séances

Jour	Date
lundi	17/09/2018
lundi	24/09/2018
lundi	01/10/2018
lundi	08/10/2018
lundi	15/10/2018
lundi	05/11/2018
lundi	12/11/2018
lundi	19/11/2018
lundi	26/11/2018
lundi	03/12/2018
lundi	10/12/2018
lundi	17/12/2018
lundi	07/01/2019
lundi	14/01/2019

ASL (Haut-Soultzbach)

La rentrée à l'Association Sports et Loisirs, à Soppe-le-Haut

La rentrée de l'Association Sports et Loisirs, à Soppe-le-Haut

Informatique

Nouveauté pour les jeunes :

5 à 8 ans : création de petits jeux vidéo sur tablette Android

11 à 16 ans : création 3D, animation et impression 3D
40 € par tranche de 6 heures + cotisation annuelle 16 € ASL

Adultes :

Prise en main d'un PC sous Windows ou photo numérique, diaporama sonorisé, retouches et montages

Responsable des ateliers :
André Cevlovsky, tél. 03 89 82 41 28 ou e-mail à : an.cevlo@laposte.net

Création florale

Confection d'une composition florale 1 fois par mois dont le thème est en rapport avec la saison et les fêtes, les jeudis, 1^{er} groupe de 16 h 30 à 18 h, 2^e groupe de 18 h à 19 h 30, 3^e groupe de 19 h 30 à 21 h, 1^{re} séance le 27 septembre. Tarif : 20 € l'année + 16 €

adhésion + le coût de la composition (achat fleurs – contenant – accessoires)

Cours animés au chalet Club house tennis par Rose Marie Fricker, tél. 03 69 19 20 59

Scrapbooking

L'art du découpage et de la mise en scène des photos, 1 fois par mois le mardi de 14 h à 18 h. 1^{re} séance le 11 septembre. Mise à disposition du matériel (perforatrices, pochoirs, embellissement, papiers, etc.). Tarif : 30 € l'année + 16 € adhésion

Cours animés au club house par Rose Marie Fricker, tél. 03 69 19 20 59

Atelier de couture

Que vous soyez débutantes ou confirmées, n'hésitez pas, rejoignez-nous 1 fois par mois le mardi de 13 h 30 à 18 h. 1^{re} séance le 20 septembre. S'il y a des candidates pour en soirée, se renseigner auprès de l'animatrice. Mise à disposition d'une machine à coudre et une surjeteuse. Tarif : 50 € l'année + adhésion 16 €

Cours animés au club house par Rose Marie Fricker, tél. 03 69 19 20 59

Mini-tennis

Le mercredi de 10 h à 11 h, à partir de 6 ans. Nous fournissons raquette et balles. 1^{re} séance le 12 septembre. Tarif : 35 € avec licence

12 septembre. Tarif : 35 € avec licence

Contact :
Rose Marie Fricker,
tél. 03 69 19 20 59

Badminton loisir

Activité pratiquée en salle (au foyer) de novembre à avril, les jeudis de 19 h 30 à 22 h. Tarif : 14 € + adhésion 16 €

Encadrement :
Claude Buessler,
tél. 03 89 82 52 20

Rencontre pour les seniors

Cette animation est destinée à nos seniors, une après-midi conviviale autour de jeux de société, ou du tricot ou broderie, entrecoupée d'un goûter. Si vous êtes intéressés par cette animation, rendez-vous chaque mardi de 14 h à 18 h à la salle festive de Mortzwiller. Tarif : 10 € + adhésion 16 €

Contact :
Rose Marie Fricker,
tél. 03 69 19 20 59



Site Internet de Soppe-le-Bas

Avis aux commerçants, artisans et entreprises de Soppe-le-Bas

La commune de Soppe-le-Bas a un site Internet officiel, à l'adresse www.soppe-le-bas.fr. Ce site se veut à la fois une vitrine de notre village sur la Toile et une mine d'informations pour les Soppois et toutes les personnes intéressées.

Bien entendu, les commerçants, artisans et entreprises de Soppe-le-Bas ont

leur place sur ce site Internet. Si vous souhaitez que des informations concernant votre entreprise soient diffusées sous la rubrique « Entreprises locales » du menu « Vie locale », il vous suffit de compléter et de retourner à la mairie de Soppe-le-Bas, par courrier postal ou par courriel sous forme numérisée, le formulaire disponible à l'adresse www.soppe-le-bas.fr/entreprises ou sur papier à la mairie.

Vous pourrez ensuite nous faire part à tout moment de votre souhait que la diffusion de vos données sur Internet cesse. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, il vous suffit de vous adresser à la mairie de Soppe-le-Bas.



SICTOM de la zone sous-vosgienne

Horaires d'hiver

Le 1^{er} octobre, la déchèterie d'Étueffont passe aux horaires d'hiver :

lundi : fermé ; du mardi au vendredi : ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h ; samedi : ouvert non-stop de 9 h à 17 h.

Badge d'accès

La présentation du badge d'accès est obligatoire pour pouvoir accéder aux différentes déchèteries du SICTOM (y compris en déchèterie mobile).

Erreurs de tri

Il y a encore de nombreuses erreurs de tri dans les sacs jaunes. Les plus courantes sont les suivantes :

- essuie-tout et mouchoirs en papier ;
- objets en plastique ;
- emballages non vides ;
- vaisselle jetable ;
- emballages ayant contenu des produits chimiques ;
- restes alimentaires ;
- tissus.

Les gestes qui font la différence

Les sacs jaunes doivent impérativement être sortis la veille au soir du jour de collecte et laissés toute la journée. Afin d'éviter que les sacs ne soient trop lourds, les différents types de déchets doivent être mélangés (emballages en

plastique et en métal, papiers et cartons). Les emballages ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres. Ne mettez pas de bouchons en vrac dans les sacs jaunes : laissez-les sur les bouteilles en plastique ou donnez-les à des associations. Les sacs doivent être facilement accessibles et pas à l'intérieur de contenants.

Prêt de matériel

Vous organisez une fête ou une manifestation ? Avec les gobelets réutilisables du SICTOM, vous pouvez réduire vos déchets de manière significative. Grâce à son partenariat avec ECO-CUP, le SICTOM les met à disposition des organisateurs d'événements et, depuis cette année, du grand public. Écologiques et durables, ces gobelets en plastique rigide sont recyclés en fin de vie. Le SICTOM prend à sa charge le lavage des gobelets sales à raison de 1 prêt par an et par emprunteur. Au-delà, le coût de lavage est facturé.

Le SICTOM met gracieusement à disposition des collectivités, associations et particuliers de son territoire des bornes de tri mobiles pour faciliter le tri des déchets lors des manifestations. Le SICTOM fournit également gratuitement des sacs jaunes pour les

emballages en plastique, en métal et les papiers-cartons et des sacs transparents pour les emballages en verre. Pour les ordures ménagères, les organisateurs ont la possibilité de retirer des sacs prépayés de 110 litres (4,5 euros l'unité). Il sera ensuite du ressort des organisateurs d'évacuer les sacs dans les bonnes filières.

Le SICTOM a investi dans 4 expositions qu'il met gracieusement à disposition des écoles, collèges et lycées, des collectivités et des associations. Ces expositions ont pour objectif de sensibiliser le public sur les actions susceptibles de réduire les déchets à la source.

Les couches jetables génèrent 1 tonne de déchets par enfant de la naissance à la propreté et représentent un budget important. Il est possible de réduire ce chiffre en passant aux couches lavables. Le SICTOM de la zone sous-vosgienne vous propose de tester gratuitement pendant 4 semaines un kit de couches lavables multi-marques disponibles en taille S (2,5 à 5 kg) et taille M (5 à 10 kg).

Retrouvez tous les détails sur le site Internet du SICTOM : www.sictom-etueffont.fr



Service Alerte Citoyens : <https://soppe-le-bas.alertecitoyens.com>



Compte tenu de la répétition des événements météorologiques dans la commune, le conseil municipal a décidé, sur proposition du maire, d'expérimenter pendant un an le système Alerte Citoyens proposé par la société Oltys. Gratuit

pour la population, ce service d'alerte sera utilisé pour la transmission d'informations relatives à la sécurité dans le village. Grâce à ce dispositif, les habitants pourront être informés de façon instantanée : soit par SMS sur le

téléphone portable, soit par messagerie vocale sur téléphone fixe. L'évolution du système permettra de vous communiquer à terme des informations non urgentes sur votre boîte mail.

Conseil de fabrique et chorale Sainte-Cécile

André Liller n'est plus

Difficile de croire qu'on ne verra plus sa silhouette familière à l'église, tant André Liller a été, jusqu'à ce que sa santé ne le lui permette plus, présent en ces lieux ; présent aussi aux côtés des membres du conseil de fabrique et de la chorale Sainte-Cécile, qu'il a su faire profiter jusqu'au bout de ses conseils.

André Liller s'était investi très tôt dans la vie associative et publique, multipliant les engagements. Riche de son expérience de membre fondateur et de président de l'association de gestion du foyer rural de Soppe-le-Haut, de membre fondateur du corps des

sapeurs-pompiers de Soppe-le-Bas, de membre de l'association foncière et de conseiller municipal de Soppe-le-Bas, il avait rejoint le conseil de fabrique en 2004, avant d'en devenir le président – fonction qu'il a exercée jusqu'en 2017 et à laquelle il a renoncé pour raisons de santé.

Longtemps titulaire de l'orgue Rinkenbach de Soppe-le-Bas, André Liller avait organisé des rencontres de chorales du canton de Masevaux. À deux reprises, il a été l'un des principaux acteurs de la rénovation de l'église Saint-Vincent, jouant aussi un rôle moteur dans la rénovation de l'orgue Rinken-

bach, dont la partie instrumentale est classée monument historique. Également organiste à la chapelle Saint-Jean de Sentheim et après avoir cédé la place à Laurent Draxel à Soppe-le-Bas, André Liller était très souvent appelé pour jouer de l'orgue lors des obèses célébrées dans tout le secteur.

André Liller s'est endormi dans la paix du Seigneur en juin dernier, dans sa 83^e année. C'est le cœur gros que les membres du conseil de fabrique et de la chorale de Soppe-le-Bas l'ont accompagné vers sa dernière demeure. Ils garderont de lui le souvenir d'un homme dévoué.

Calamity Blue

Activités d'été de l'APVS

Dans le cadre des activités d'été de l'Association des Parents du Vallon du Soultzbach (APVS), une initiation à la danse country a été réalisée dans la salle communale de Soppe-le-Bas le 12 juillet dernier. Des enfants de Sentheim sont venus grossir les rangs des enfants du vallon pour cette activité. Ils ont pu ainsi découvrir, en groupe constitué, les rythmes bien particuliers dédiés à la conquête de l'Ouest !

Il faut savoir que chaque titre de musique country possède sa propre chorégraphie. Cette animation permet aux enfants de développer la coordination des mouvements dans l'es-

pace, de travailler la mémoire en apprenant les chorégraphies, de se sensibiliser aux rythmes et au tempo, de pouvoir danser aligné en regardant son plus proche voisin.

Sous la conduite d'Antoinette Alter, animatrice, assistée de Chloé, les enfants ont été assidus, sérieux et intéressés.

Reprise des cours de danse country

Les cours de danse country ont repris à la salle communale de Soppe-le-Bas, rue du Lauragais, le jeudi 6 septembre à partir de 17 h 00. Mais il n'est pas trop tard pour vous inscrire ! Au rythme de musiques entraînantes rappé-

lant la conquête de l'Ouest, venez apprendre les différentes chorégraphies, les différents pas pour ensuite restituer votre travail, alignés sur la piste, réaliser des démonstrations, assister à des bals country ou tout simplement pour votre plaisir.

Possibilité de cours le mercredi matin pour les enfants. Un minimum de six participants est nécessaire pour créer cette activité.

Contact : Antoinette Alter au 03 89 82 53 64

Flore et Loisirs

L'association Flore et Loisirs et ses sections sont restées très actives tout au long de l'été et se préparent à un automne non moins actif.

Grand repas paella le 23 septembre

Toujours très attachée à la convivialité et à la bonne chère, Flore et Loisirs a reconduit son grand repas paella le 23 septembre. Cette année encore, elle avait convié le club de country Calamity Blue pour une animation toujours très appréciée.

Fleurissement et « plantations d'automne »

Comme chaque année, les membres de Flore et Loisirs ont arrosé et entretenu avec assiduité les plantes d'été mises en place dans un certain nombre de jardins et de massifs de la commune. Riverains ou non, ils ont veillé pendant toute la belle saison sur ce petit monde végétal. Merci aux bénévoles pour leur action continue au service de notre cadre de vie !

Rendez-vous est pris pour les « plantations d'automne » : elles auront lieu le **samedi 20 octobre**. Avis aux amateurs !

Section « peinture »

Michèle Lupori, animatrice de longue date de la section « peinture » et artiste peintre reconnue, se propose de reprendre les **cours de peinture**, qu'elle s'était vue contrainte de suspendre pendant quelque temps. Les personnes intéressées peuvent la joindre au 06 06 40 32 14. Le jour des cours n'est pas encore défini : Michèle reste à l'écoute des personnes intéressées pour en convenir. Comme à l'accoutumée, chacun apportera son matériel, mais les chevalets seront mis à la disposition des participants. Envie de découvrir l'aquarelle ou l'acrylique ou de peaufiner votre technique sous la direction d'une spécia-

liste ? N'hésitez pas à prendre contact avec Michèle !

Section « histoire et patrimoine » : causerie / mini-exposition en novembre

Après la grande exposition sur l'histoire de Soppe-le-Bas des origines à nos jours organisée en 2017, les membres de la section « histoire et patrimoine », dirigée par Sophie Lichtin, vous proposeront, le **10 novembre** prochain, une **causerie et une mini-exposition sur les aspects méconnus de la vie des Alsaciens pendant la Grande Guerre**. Avez-vous déjà entendu parler du *Landsturm* ? Saviez-vous que des Alsaciens avaient été déportés et enfermés dans des camps (à Saint-Rémy-de-Provence, à Isoire, etc.) pendant la Première Guerre mondiale ? Pour en savoir plus, rendez-vous le **10 novembre à 18 h** à la salle communale de Soppe-le-Bas (entrée libre).

À l'issue de la causerie, vous pourrez prolonger la soirée en profitant de la petite restauration proposée par l'association, à partir de 19 h 30 environ.

Ceux qui ne sont pas disponibles le 10 novembre pourront encore découvrir la **mini-exposition le 11 novembre au matin**, pendant le vin d'honneur proposé par la commune de Soppe-le-Bas à l'occasion de la commémoration de l'armistice.

« Section citoyenne » : toujours à pied d'œuvre !

Après avoir déployé des efforts importants au printemps dernier, les membres de la « section citoyenne » de Flore et Loisirs ont encore mis leur énergie et leurs compétences au service de la collectivité cet été en participant au **déménagement des meubles de l'école maternelle** sinistrée en juin, afin que la rentrée puisse s'effectuer dans les

meilleures conditions possibles dans les locaux de l'ancienne école élémentaire. Une nouvelle fois, on ne peut que remercier les bénévoles pour leur travail et saluer leur engagement. Leur action illustre à merveille, comme celle des autres membres de Flore et Loisirs et de bien d'autres bénévoles dans notre village, cette légende amérindienne :

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. » »

Vous aimeriez vous aussi participer ponctuellement à des chantiers citoyens ? Dans le cadre de la « section citoyenne », l'association vous propose d'être informé(e) par email ou par SMS des chantiers projetés. Libre à vous ensuite de vous porter volontaire ou non pour y participer. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Julien Weiss, vice-président de Flore et Loisirs, au 06 68 53 82 31 ou par courriel à l'adresse bmsjjw@wanadoo.fr.

Pour en savoir plus sur les activités de Flore et Loisirs, n'hésitez pas à appeler Joseph Wioland, président, au 03 89 26 91 59.

